



**Madame Soline GIRARD**  
Présidente  
« Epargnez-nous ! »  
1 rue de la Prévoyance  
28000 CHARTRES

**Daniel GUERET**  
Conseiller Départemental  
Adjoint au Maire  
chargé des relations avec les partenaires institutionnels,  
de la Citoyenneté et de la Mémoire,  
du projet « pôle gare »

### SECRETARIAT DES ÉLUS

DG/fl

☎ 02.37.23.41.78

Chartres, le 30 janvier 2017,

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de votre courrier avec beaucoup d'attention, au même titre que du mail que j'avais reçu quelques jours auparavant de madame Garcia, directrice de l'école Saint Jean, portant sur le même sujet des travaux et des arrêtés.

Afin de répondre tant à votre attente qu'aux engagements pris, j'ai organisé une réunion interne avec les responsables des services concernés afin de sensibiliser -une nouvelle fois- les uns et les autres sur l'importance d'une communication, telle que voulue par le député-maire, sur le périmètre du « pôle gare » où des travaux interviennent et vont intervenir. Et ce, en marge des habituels supports de communication que sont la presse locale et l'affichage sur site s'agissant des arrêtés de réglementation de la circulation et du stationnement.

J'apporte, néanmoins, quelques précisions nécessaires à votre propos. Vous avez pu lire dans le corps du texte de l'arrêté que vous citez que la société Eiffage Route a déposé sa demande le 23 décembre 2016. L'arrêté a été signé le 4 janvier 2017. Aussi donc, contrairement à ce que vous écrivez, il m'aurait été difficile d'en parler le 16 décembre 2016, d'autant plus que ces travaux concernent un chantier SNCF.

Les travaux « pôle gare » entrent dans une phase opérationnelle, vous le savez bien. Nous en avons longuement discuté tout au long du déroulement du projet, et désormais les 17 chantiers sont en cours de réalisation. Les entreprises, nombreuses, interviennent et, au fur et à mesure, déposent leurs demandes d'arrêtés à cette fin.

CHARTRES  
PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'UNESCO



Adresser toute correspondance impersonnellement à  
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place des Halles - 28019 CHARTRES Cedex  
Tél. 02 37 23 40 00 - Télécopie 02 37 23 41 99 - [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

Les services de la Ville sont très attentifs et travaillent en bonne intelligence avec les entreprises, et souvent dans l'urgence.

Je me permets donc de vous donner un simple exemple d'une démarche de bon sens, hors cadre administratif pur, qui permet le bon fonctionnement de la ville.

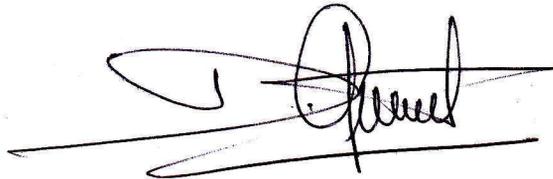
Une société d'éclairage publique doit intervenir le 1<sup>er</sup> février, un mardi, rue du Faubourg Saint Jean, en vue d'un dépannage d'éclairage public. Le service municipal gestionnaire, saisi le 27 janvier, constatant la présence de l'école Saint Jean dans cette même rue, téléphone à l'entreprise et négocie afin que les travaux soient effectués le lendemain, un mercredi, jour où la gêne est moindre.

Peut-être considérerez-vous cet exemple comme anecdotique ou de circonstance, mais il est pourtant le quotidien d'un service municipal qui fait preuve d'initiatives pour améliorer ce qu'il est possible d'améliorer.

S'agissant de votre demande telle qu'écrite « avec la plus vive insistance » de « désignation d'un INTERLOCUTEUR RESPONSABLE », je pense déjà vous avoir répondu sur ce point, ainsi que Jacques Bouffard, représentant la SNCF, lors de la dernière réunion du comité « échanges et réflexion ».

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en mes sentiments les meilleurs.

L'Adjoint au Maire  
chargé des relations avec les partenaires institutionnels,  
de la Citoyenneté et de la Mémoire,  
du projet « pôle gare »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Guéret', with a large, stylized flourish above it.

Daniel GUÉRET